

Pop. en 1815. — 242 hab.

» » 1840, — 276 »

» » 1890, — 550 »

» » 1910, — 780 »

AIGREMONT, voir AWIRS.

AINEFFE, comm. de la prov. de Liège; à 14 1/2 kil. de Huy, à 8 1/2 kil. de Jehay-Bodegnée, à 1 1/2 kil. de Borlez, à 5 1/2 kil. de Haneffe, à 3 1/2 kil. de Viemme.

Pop. 259 hab.; — sup. 275 hect.

Arr. adm. et jud. de Huy; cant. de j. de p. de Jehay-Bodegnée. — Ev. de Liège.

Terrain très inégal; — agriculture.

Château d'Aineffe.

Ci-devant pays de Liège. — La terre d'Aineffe appartenait à la mense épiscopale; elle fut cédée en engagère, l'an 1668, à P. de Tiribu. — Aineffe dépendait de la cour de justice de Wanze et fit vraisemblablement partie du comté de Moha, cédé au XIII^e s. à l'évêque de Liège.

Hanafia, Hienafia, Hunafia, Aeneffe.

Étymologie: *Ain* dérive du nom de personne *Agino*, aussi *Aino*; la finale *effe* est un suffixe donnant au nom une valeur adjective. Aineffe est mis pour *Aginus, Ainus*.

Alt. de 184 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 95 hab.

» » 1840, — 140 »

» » 1890, — 240 »

» » 1910, — 239 »

AISCHE-EN-REFAIL, comm. de la prov. de Namur, sit. sur la ligne de faite du bassin de la Meuse et du bassin de l'Escaut, à l'extrémité N. de la province; à 19 1/2 kil. de Namur, à 5 1/2 kil. d'Eghezée et de Grand-Leez, à 2 kil. de Perwez.

Pop. 1,148 hab.; — sup. 1,002 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. d'Eghezée. — Ev. de Namur.

Terrain assez inégal; sol argileux et sablonneux; — agriculture. — Industrie du bâtiment.

Cours d'eau: le petit ruisseau d'Aische.

Deux routes: Namur à Perwez, du S. au N., Gembloux à Eghezée, de l'O. à l'E., traversent le village.

La ligne de faite qui sépare les bassins de la Meuse et de l'Escaut, est à peu près parallèle à la chaussée des Romains, dont elle est peu distante. L'altitude du sol, en face de l'église, est de 150 m.; point culminant: 174 m. — On a découvert sur son territoire des restes de cinq constructions romaines.

Eglise de 1887, en style roman.

Château d'Aische-en-Refail.

Il est indubitable que pendant les luttes du moyen âge et des siècles derniers, Aische-en-Refail a été le théâtre de combats: la carte de Vandermaelen indique au nom d'Aische un engagement qui y aurait eu lieu en 1194, date de la bataille de Noville-sur-Mehaigne. — Une guerre ayant éclaté, en 1356, entre Wenceslas, duc de Brabant, et Louis de Male, comte de Flandre, l'évêque de Liège et le comte Louis de Namur, d'autre part, Wenceslas entra sur les terres du comté de Namur et brûla, pendant la nuit, plusieurs villages dont Aische-en-Refail. — Le pays d'Aische a été aussi fort éprouvé lors des sièges de Namur en 1692 et 1695 et les années suivantes. — L'abolition du droit de morte-main et de formature eut lieu en 1399, par Guillaume II, comte de Namur. — Les diverses invasions françaises contribuèrent beaucoup à obérer le village. — En février 1826, un tremblement de terre lézarda l'église ancienne et plusieurs maisons.

Les plaids généraux se tenaient régulièrement à Aische trois fois par an, aux époques des Rois, des Pâques et de la Saint-Remy. Le lieu ordinaire des réunions était la place vis-à-vis du pilori.

Aische-en-Refail a été formé de deux localités différentes (voir plus loin l'orthographe ancienne).

La terre de Refait fut donnée, en 1211, à Philippe, marquis de Namur, par Thierry de Walcourt.

Philippe de Huy, fils de Jean et de Hélène de Hosden, avait hérité de son père, en 1577, du château d'Aische-en-Refail, avec une cour foncière et une cour féodale dépendant de Walhain. La seigneurie hautaine fut concédée par engagère, en 1626, à Adrien de Havré, seigneur de Rossily, époux de Hélène, fille de Philippe de Huy. — Au XVII^e s. les Du Bois avaient la terre et les seigneuries d'Aische, qu'ils relevaient à Bruxelles et la seigneurie hautaine qu'ils relevaient à Namur. — Mairie du Feix. — On y trouvait le fief de la Raspaille, que Guillaume II concéda, en 1403, à Godefroid de Brabant ou Braibant.

Anciennement *Hasca, Ascur, Asca, Asch, Asche, Assche, Aische, Ache, Aix, Aiz, Ays-en-Refait, Refay, Refai, Reffayt, Rosafai, Refaille*, etc.

D'aucuns écrivent *Asche-en-Refail*.

En 1816, — 769 hab.; en 1846, — 991 hab.; en 1890, — 1,270 hab.

1914. — Les premiers uhlands traversèrent Aische-en-Refail, par la route d'Eghezée-Gembloux, le 16 août, à 6 h. du matin; d'autres suivirent. Des troupes allemandes arrivèrent en masse dans l'avant-midi du 19. Les soldats s'y comportèrent en vrais sauvages: vers 11 heures, ils mirent le feu à 19 maisons de la route d'Eghezée, à l'extrémité nord de l'agglomération. A 1 h. de l'après-midi, on crut que le village allait être détruit et la population passa par une crise aiguë d'affolement quand elle vit qu'on mettait de nouveau le feu, cette fois, à 3 maisons du centre. La plupart des maisons, surtout les magasins, furent pillées au cours de cette journée tragique.

AISEAU, comm. de la prov. de Hainaut, sit. près de la limite orient. du Hainaut; à 5 kil. de Châtelet, à 12 kil. de Charleroi, à 2 1/2 kil. de Roselies, à 4 kil. de Taminies.

Pop. 3,350 hab.; — sup. 773 hect.

Arr. adm. et jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Châtelet. — Ev. de Tournai.

Terrain boisé et gén. inégal; prairies excellentes; — agriculture. — Charbonnages; carrières de pierres à chaux; fabrique de produits chimiques; manufacture de glaces; forges; bois.

Cours d'eau: le ruisseau de Biesme.

L'église renferme des pierres tombales appartenant à la famille seigneuriale de Brandt (XIII^e s.); elle possède la statue de N.-D. du Pilier, en argent, offerte par les magistrats de Saragosse aux seigneurs d'Aiseau, qui en firent don à l'église paroissiale; elle possède également la chasse de sainte Marie d'Oignies, laquelle renferme le chef de la sainte qui est en grande vénération à Aiseau. Le temple, de style semi-classique, fut bâti en 1731. — Restes d'un antique château fort.

La seigneurie d'Oignies (ou Ognies) était un des quatre villages qui composaient le marquisat d'Aiseau (ou Aysaux) et appartenait à ce titre au prince de Gavere.

Aiseau formait une seigneurie qui, en 1315, relevait des ducs de Brabant; elle fut érigée en marquisat, l'an 1625, en faveur de Rasse de Gavere.

Au hameau d'Oignies fut fondée une abbaye, en 1187, par quatre frères: Gilles, Robert, Jean et Hugo de Walcourt, qui fut incendiée par Henri II, roi de France, en 1554. Reconstituée, elle fut supprimée lors de la Révolution (1793) et transformée, un demi-siècle plus tard, en une manufacture de glaces, qui a été la première du pays. — Le cardinal de Vitry, mort à Rome en 1244, fut inhumé dans l'église d'Oignies, où il avait été moine. Hugo, humble moine d'Oignies, fut un des grands

artistes du moyen âge; il était ciseleur, graveur, menuisier et fondeur. Ses œuvres considérables sont très connues depuis les expositions de Bruxelles en 1880 et 1888.

On a découvert sur le territoire de la commune d'Aiseau une villa romaine contenant des ustensiles de l'époque, ainsi qu'un cimetière gallo-romain.

Alt. de 120 m. au seuil de l'église.

Partie historique 1914, voir *Falissolle*.

Pop. en 1890, — 2,685 hab.

» » 1910, — 3,430 »

AISEMONT, comm. de la prov. de Namur, sit. sur un plateau élevé entouré de vallées profondes; à 22 kil. de Namur, à 3 1/2 kil. de Fosse-la-Ville et de Falissolle.

Pop. 702 hab.; — sup. 560 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. de Fosse-la-Ville. — Ev. de Namur.

Terrain entrecoupé de coteaux très escarpés; sol argileux et schisteux; pierres calcaires et sable; — agriculture. — Carrières de pierres à bâtir; fours à chaux.

Cours d'eau: le ruisseau de Biesme.

Eglise, constr. en 1860, remarquable par son ornementation intérieure; elle est polychromée.

Le hameau d'Aisemont a été détaché de la commune de Fosse pour être érigé en commune distincte l'an 1871.

Pop. en 1890, — 680 hab.

1914. — Aisemont offrait un point stratégique de premier ordre qui semblait devoir lui assigner un rôle important dans la défense de la Sambre. Toutefois, les Français, pressés dans leur retraite, renoncèrent à profiter de l'avantage de la situation et c'est à peine s'ils tiraillèrent pendant quelque temps dans le cimetière, avant d'abandonner le village.

Déjà le vendredi 21 août les habitants d'Aisemont avaient pris la fuite. Le village était donc presque désert quand les Allemands y entrèrent. Sans rime ni raison, ils incendièrent 23 maisons et 5 granges; beaucoup d'habitations furent pillées.

AIWIERS, voir **AYWIERS**.

ALDENYK, voir **MAASEYK**.

ALKEN, comm. de la prov. de Limbourg, sit. près de la route de Saint-Trond à Hasselt; à 15 1/2 kil. de Saint-Trond, à 18 kil. de Tongres, à 10 kil. de Looz.

Pop. 4,040 hab.; — sup. 2,818 hect.

Arr. adm. et jud. de Tongres; cant. de j. de p. de Looz. — Ev. de Liège.

Sol gén. argileux, mélangé de terre calcaire et de sable. — Agriculture; bétail. Fabriques de sirops, de poterie, de sabots.

Cours d'eau: la Herck, affl. du Demer; le Nieuwebeek et le Oudebeek.

Alke, Alleke, 1155; *Alken*, 1180.

Alt. de 40.26 m. au seuil de l'église.

Châteaux de Tercoest, de Groot-Peteren, Roodenpoel, de Saeren.

Pop. en 1816, — 2,238 hab.

» » 1840, — 2,860 »

» » 1890, — 3,337 »

» » 1910, — 3,778 »

L'empereur Frédéric I^{er} confirma, l'an 1155, à l'église cathédrale de Liège la possession de Alken et de son avouerie. — La commune de Alken avait des privilèges et un code rural et correctionnel particuliers.

Cette commune était une seigneurie liégeoise, dont l'évêque était à la fois seigneur et marguillier.

Dans la première moitié du XIII^e s., l'évêque donna l'avouerie de Alken en fief au comte de Looz.

A partir de l'année 1066, l'église d'Alken devint la propriété de la collégiale de Huy.

Le chapitre de Huy conserva le patronat de l'église d'Alken et de ses filiales jusqu'à la fin de l'ancien régime.

L'église d'Alken était église baptismale et avait le rang de « *ecclesia integra* ». — Les fonts baptismaux de l'église d'Alken datent de l'époque romane et sont très remarquables.

Août 1914. — Sept habitants de Alken, dont une femme, furent tués par les troupes allemandes.

ALLE, comm. de la prov. de Namur, sit. dans un vallon étroit, à l'extrémité S. de la prov.; à 61 1/2 kil. de Dinant, à 22 1/2 kil. de Gedinne, à 5 kil. de Rochehaut, à 8 kil. de Corbion, et à 198 m. d'alt. (seuil de l'église).

Pop. 560 hab.; — sup. 974 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Gedinne. — Ev. de Namur.



(Photo Nels)

Alle-sur-Semois. — L'Eglise

Terrain inégal, entrecoupé de rochers et de coteaux en pentes rapides; sol gén. schisteux; — agriculture; cult. du tabac. — Carrières d'ardoises.

Cours d'eau: la Semois, affl. de la Meuse.

Alla, Ale était une terre souveraine, mixte entre le duc de Bouillon et le seigneur d'Orchimont. Elle avait une cour foncière. La haute justice appartenait collectivement à la cour souveraine de Bouillon et au siège prévôtal d'Orchimont, dont les députés respectifs tenaient chaque année à Alle une séance extraordinaire. Quoique le village eût d'abord adopté la loi de Beaumont en Argonne, cependant on y suivait en dernier lieu le droit commun, et les causes se plaidaient verbalement comme à Bouillon. — Pour le spirituel, Alle était une paroisse du diocèse de Reims, doyenné de Mouzon.

Alt. de 385 m. au Ban d'Alle.

Pop. en 1840, — 410 hab.

» » 1890, — 622 »

Le matin du 24 août 1914, le village subit un bombardement d'un quart d'heure, qui provoqua l'incendie de 3 maisons. L'après-midi et à la soirée, les Allemands, — auxquels le village n'était plus dis-

Le village fut en partie brûlé pendant les guerres des années 1488 et 1489.

Le seigneur d'Ohain, Jean Hinckaert, joua un rôle important pendant les troubles de religion du XVI^e s. Une conspiration contre le duc d'Albe fut organisée dans son manoir, et probablement par ses soins, en 1568. Le sire d'Ohain montra constamment un grand dévouement au prince d'Orange. Le 9 octobre 1581, Hinckaert fut nommé grand veneur de Brabant par le prince d'Orange, sauf l'agrément du conseil d'Etat. Le château, qui avait échappé aux désastres de la guerre civile, périt par la main même des troupes des archiducs, lorsqu'elles se mutinèrent et se concentrèrent à Ruremonde.



Ohain

Le prince de Parme, qui marchait de conquête en conquête, s'empara aussi d'Ohain (fin XVI^e s.).

Lors de la bataille de Waterloo, les premières lignes des alliés occupèrent le territoire de la commune d'Ohain (1815).

On trouve : *Olhem* (1154, 1249), *Oilhain* (1374, 1489), *Dolhain* (1610), *Ohain* (XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e et XVII^e s.), *Oheyn* (1244), *Oheyn* (1374), *Oheyn* (XV^e s.), *Hohan* (1239), *Ohen*, 1560, etc.

Alt. de 112.74 m. au sommet de la borne kilométrique 2, route de Mont-Saint-Jean à Malines.

Population en 1815, — 1,600 habitants.

OHEY, comm. de la prov. de Namur ; à 25 kil. de Namur, à 8 kil. d'Andenne, à 2 1/2 kil. de Haillet, et à 278 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,054 hab. ; — sup. 1,232 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur ; cant. de j. de p. d'Andenne. — Ev. de Namur.

Terrain inégal ; sol calcaire, argileux, sablonneux ; terre plastique ; — agriculture. — Tuyaux de drainage, tuiles ; carr. de pierres calcaires ; fours à chaux ; tisseranderie ; exploit. des bois.

Eglise ogivale de 1890. — Châteaux d'Hodoumont et d'Ohey.

Le château de *Wallay*. — Le nom de Wallay se rencontre dans des actes et dénombrements du XIV^e siècle. Les seigneuries de Wallay et de Reppe ressortissaient à la juridiction de Poilvache. De la famille des vicomtes de Namur, ces seigneuries passèrent, par héritage, dans celle des Hamal de Brialmont, puis, par la même voie, dans la famille Van der Straten. Le dernier seigneur de Wallay mourut en 1811. — Wallay et Reppe, réunis à Ohey, ne forment plus qu'une même commune et paroisse. La chapelle du château, bâti à la fin du XVIII^e siècle, a été détruite sous la Terreur.

En 954, *Olhais*.

Galliot écrit : « Ohey est un village situé à quatre lieues de Namur vers le Condros. On y voit un château placé sur une plaine fertile, dont il embellit le coup d'œil. Les murs de cet édifice qui ont six pieds d'épaisseur, donnent à croire qu'il doit être ancien.

La terre d'Ohey appartenait autrefois à la maison des comtes de Linden, de la branche de Barvaux, d'où elle passa ensuite dans celle de Maillien. Elle appartient aujourd'hui à messire Albert-François, baron de Maillien, seigneur de Ry, etc., grand-veneur du pays de Liège, qui en fit relief en 1772, ainsi que de la seigneurie foncière y existante, dite la seigneurie d'Atrive et Crupet à Ohey ».

Prévôté de Poilvache.

Population en 1815, — 652 habitants.

» » 1840, — 943 »

» » 1890, — 1,176 »

1914. — Les 19 et 20 août, pillage général de la localité ; 2 maisons détruites par le feu.

OIGNIES, commune de la prov. de Namur ; à 26 1/2 kil. de Philippeville, à 15 1/2 kil. de Couvin, à 2 1/2 kil. de Le Menil, et à 317 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,212 hab. ; — sup. 2,595 hect.

Arr. adm. de Philippeville ; arr. jud. de Dinant ; cant. de j. de p. de Couvin. — Ev. de Namur.

Terrain très inégal ; sol reposant sur le schiste ou le grès ; — agriculture. — Ardoisière.

Cours d'eau : le Luve, et autres ruisseaux.

Eglise, à trois nefs, de style toscan.

Population en 1815, — 750 habitants.

» » 1840, — 1,130 »

» » 1890, — 1,475 »

» » 1910, — 1,430 »

OIGNIES (Abbaye d'), voir **AISEAU**.

OIRBEEK, commune de la prov. de Brabant ; à 19 1/2 kil. de Louvain, à 4 1/2 kil. de Tirlemont, de Bost, et de Willebringen, et à 48 m. d'altitude.

Pop. 342 hab. ; — sup. 294 hect.

Arr. adm. et jud. de Louvain ; cant. de j. de p. de Tirlemont. — Archev. de Malines.

Sol argileux, sablonneux ; — agriculture.

Cours d'eau : la Mène et le Dingelbeek.

On a écrit : *Orbecca* (1156), *Orbeka* (1189), *Orbeek* (1281, 1742), *Orbeke* (1300) ; *Oerbeke* (XIV^e, XV^e s.), *Oirsbeke* (1646), *Oorbeek* (XVII^e, XVIII^e, XIX^e s.).

Population en 1815, — 188 habitants.

» » 1840, — 222 »

» » 1890, — 285 »

Oirbeek, étant situé aux portes de Tirlemont, a considérablement souffert chaque fois que cette ville a été assiégée.

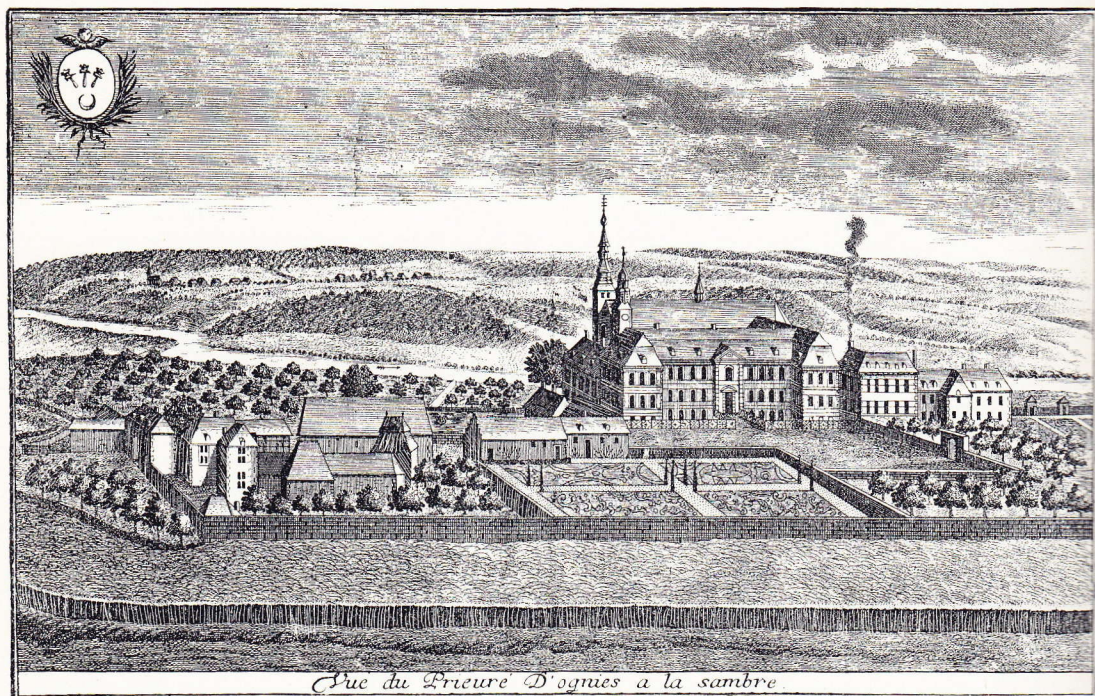
La juridiction à tous les degrés appartenait au duc de Brabant, au nom duquel la justice était rendue par les échevins de Cumphtig. En 1626, la haute, moyenne et basse justice fut engagée aux De Ryckel, à qui elle resta jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Une famille du nom d'Oirbeek possédait dans l'origine presque tout le village. En 1156 vivait sire Lambert d'*Orbaica*. La dernière héritière de la famille d'Oirbeek mourut en 1475. Elle s'allia, dit-on, à une lignée du pays de Looz, qui, au XIII^e s., avait fourni un commandeur à la maison des Vieux-Jones, de l'Ordre teutonique, Herman de Rickel, et un abbé au puissant monastère de Saint-Trond, Guillaume de Rickel. Le gouvernement autrichien octroya le titre de comte à messire Antoine de Ryckel, avec permission d'en faire l'application à la seigneurie d'Oirbeek et d'incorporer à cette dernière d'autres domaines (lettres patentes du 1 décembre 1742).

L'abbaye de Vlierbeek avait acquis de grands biens à Oirbeek; elle y possédait e. a. une cour féodale. Le monastère en était propriétaire depuis la première moitié du XII^e s.

avec ses dépendances, de la terre de Braine-l'Alleud.

La seigneurie d'Oiskerke fut vendue, le 2 août 1600, au chevalier Antoine Houst, seigneur de Buingen, ambassadeur près de la cour impériale.



Gravure extraite de Saumery

OISKERKE, comm. de la prov. de Brabant, sit. sur la pente d'une colline; à 13 kil. de Nivelles, à 3 kil. de Tubize, à 5 kil. de Braine-le-Château et d'Ittre.

Pop. 629 hab.; — sup. 386 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Nivelles. — Archev. de Malines.

Terrain lég. accidenté; sol sablonneux, rocailleux, gén. fertile; — agriculture. Fabr. de papier gris. — Tourbières; carr. de moellons. Bois. — Usine électrique.

Cours d'eau: la Sennette, et le canal de Charleroi à Bruxelles.

L'église, très ancienne, contient un vitrail du XVI^e siècle, ainsi que la tombe d'Engelbert d'Ailly, et de Jeanne de Luxembourg, sa femme, représentés couchés (XVI^e siècle).

Alt. de 59.75 m. au seuil de l'église.

Oiskerke forma longtemps le patrimoine d'une famille dont les chefs sont fréquemment mentionnés dans les diplômes. On cite: en 1095, Julien d'Oeckerche; en 1138, Nicolas de Ozkarka; en 1169, Isaac de Oeckerca; en 1276, Lambert de Ocheskerke; en 1277, Nicolas, sire d'Ochekirke, nommé Colin d'Ocheskirke dans un autre document de l'an 1289; en 1371, Siger d'Oostkurche, l'un des chefs des Brabançons à la bataille de Basweiler; en 1403 et années suivantes, Jean d'Oisquercq ou d'Otsekerke, seigneur du lieu.

De la cour féodale d'Oisquercq dépendaient 76 arrière-fiefs, dont 7 à 8 pleins-fiefs. La seigneurie comprenait, au XVII^e s., un château relevant,

Charles-Joseph Viron, chevalier, seigneur d'Oisquercq, fut membre au conseil de Namur et au grand-conseil de Brabant; il mourut en 1718. En 1787, le domaine échut, par héritage, à Charles-Maximilien-Philippe-Eugène de Trazegnies d'Ittre. — Les deux cinquièmes de la terre d'Oisquercq dont les Borluut héritèrent, par suite de leur alliance avec les d'Ailly, passèrent aux Dongelberg par le mariage de Madelaine Borluut avec Albert-Joseph, marquis de Rèves. La sœur du marquis, Albertine, chanoinesse de Munster-Bilsen, en céda la propriété à Charles-Maximilien de Viron, en l'année 1743.

L'anc. château a été démoli en 1820.

Population en 1815, — 368 habitants.

» » 1840, — 395 »

» » 1890, — 580 »

En 1682, Oigstkercke et Oigstkercken; en 1775, Ostkerke et Oostkerke.

Oeckerche est une forme néerlandaise qui doit être lue Okekerke.

OIZY, comm. de la prov. de Namur, sit. sur le versant septentrional d'une colline; à 50 kil. de Dinant, à 15 kil. de Gedinne, à 1 1/2 kil. de Baillamont. Altitude: de 240 à 440 m.

Pop. 277 hab.; — sup. 877 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Gedinne. — Év. de Namur.

Terrain très accidenté; sol argileux et sablonneux; — agriculture; — sécherie de fromages salés; huilerie; scierie; papeterie à la main.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925